

Note d'information à destination
des membres du conseil de l'IUFM

Emplois d'enseignants

Postes enseignants : notifications du 25 octobre 2007 et du 26 mai 2010

Comparaison entre

- le stock des emplois « enseignants » délégués à l'établissement IUFM (0595851P) fin 2007, avant l'intégration à l'université d'Artois à compter du 1er janvier 2008),
- et le stock des emplois « enseignants » délégués à la composante « 713-9 » IUFM (0595851P) en mai 2010 (dernière notification à ce jour).

Commentaires

1. A la rentrée de septembre 2007, et pour l'année 2007-2008,

- 24 « temps partagés 2nd degré » (les PAST des IUFM, en quelque sorte) avaient été recrutés en affectation provisoire » (AFA) sur 4 supports PRAG et 14 supports PRCE (15,5 ETP) ;
- 6,5 supports avaient été prêtés pour 1 an à Lille 3, dans le cadre de la convention IUFM-Lille 3, pour le recrutement de contractuels d'enseignement (1 PRAG, 1 PDIR, 4,5 PRCE) ;
- 9 contractuels administratifs ou de documentation (SCD) avaient été recrutés sur supports enseignants vacants ;
- étaient vacants et « transformés » en HC : 2 ATER « spécifiques », 4 MCF, 1 PU, 13,5 PRAG, 14 PRCE, 1 PLP, 1 Instituteur.

2. L'objectif de l'IUFM étant de continuer à accueillir des AFA et d'augmenter le nombre des enseignants chercheurs, proportionnellement moins nombreux que dans les autres IUFM, les emplois 2nd degré vacants n'ont été que marginalement publiés. Les 23 dernières transformations ainsi obtenues (11 MCF, 12 PU) ont été dans un premier temps notifiées à l'IUFM, puis, suite à la demande de la présidence de l'université d'Artois auprès du DGESIP, supprimées sans explication de la délégation IUFM et ajoutées à la délégation « U. Artois ».

3. Le passage aux Responsabilités et compétences élargies (RCE) implique que l'université candidate s'efforce de saturer ses emplois pendant la période d'observation retenue pour évaluer la masse salariale transférable par l'Etat à l'université, autrement dit qu'elle occupe systématiquement ses emplois, y compris par des contractuels, pour générer de la masse salariale pendant l'année n-1 qui précède le 1^{er} janvier de l'année n.

La décision de passer aux RCE au 1^{er} janvier 2011 a été maintenue par l'université d'Artois alors que les emplois, ceux de l'IUFM en particulier, n'avaient pas été « saturés » en 2010. Les estimations réalisées fin septembre par les services de l'IUFM tendent à montrer qu'environ 1 350 000 € de masse salariale a été perdu de ce fait, soit le salaire moyen chargé de près de 24 postes d'enseignants (2nd degré ou MCF), qui sont ainsi financièrement supprimés même s'ils sont maintenus dans le plafond d'emplois :

230 mois de PRCE vacants à 52 184 € (salaire moyen chargé)		1 000 193 €
191 mois de PRAG vacants à 61 787 € (salaire moyen chargé)	+	983 443 €
HC payées sur postes vacants IUFM en 2010	-	367 724 €
<u>Contractuels enseignants (20 personnes, 10,9 ETP) recrutés au 1/9/2010</u>	-	257 634 €
	Total	1 358 278 €

4. Le tableau des 292 emplois d'enseignants délégués à l'« U. Artois (IUFM) » au 26 mai 2010 ne doit pas être pris à la lettre.

D'une part, on vient de le voir, la masse salariale de 24 emplois manque depuis le passage aux RCE du 1^{er} janvier 2010. D'autre part, 36 emplois d'enseignants occupés sont de fait transférés hors de l'IUFM, dans d'autres composantes de l'UA :

- en 2009 : 1 MCF et 2 PRCE de documentation ;
- en 2010 : les 17 formateurs des PLP et CAPET (1 MCF, 8 PRAG, 8 PRCE ou PLP)¹, et 7 PRCE publiés au BO sous l'intitulé IUFM mais au bénéfice d'autres composantes ;

1. Contrairement à l'option choisie par d'autres universités intégratrices, les masters préparant aux CAPLP et aux CAPET ont été confiés aux UFR de l'université d'Artois. Les M1 des disciplines professionnelles (génie mécanique, etc...) ferment à la rentrée 2011, les M2 à la rentrée 2012. Le plateau technique de l'ex-ENNA déménage à Béthune d'ici la fin de cette année universitaire.

Direction

365 bis rue Jules Guesde
BP 50458
59658 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tel : 03 20 79 86 00
Fax : 03 20 79 86 01
Site web : www.lille.iufm.fr

– en 2011 : [publication au BO de novembre 2010 de 9 emplois 2nd degré chargés jusque-là occupés par des formateurs de l'IUFM au bénéfice d'autres composantes que l'IUFM et d'autres missions que la formation des maîtres](#) (réduction du potentiel pédagogique de l'IUFM de 3 456 HETD).

Enfin, 20 postes IUFM chargés sont gelés :

- 9 postes 2nd degré (7 PRAG, 2 PRCE) non publiés au BO, soit 3 46 HETD de potentiel pédagogique et une masse salariale de 711 703 €
- 11 postes d'enseignants-chercheurs (1 PU et 10 MCF), soit 2 112 HETD de potentiel pédagogique et une masse salariale de 786 596 € [(cf. doc joint->)]
- pour la rentrée 2011, « remerciement » de 35 formateurs 2nd degré AFA, équivalant à 22 ETP chargés, soit 8 448 HETD de potentiel pédagogique, représentant un coût salarial annuel de [1 513 466 €](#), équilibré par la masse salariale de [1 497 496 €](#) générée par les AFA 2nd degré en 2010 si l'on intègre le recrutement sur poste PRAG de l'un des AFA (78 300€)

Le bilan est lourd pour l'IUFM. En 3 ans d'intégration, 66 postes d'enseignants et 35 postes d'enseignants-chercheurs ont été retirés à l'IUFM au bénéfice d'autres composantes de l'université d'Artois, et 24 postes ont été financièrement perdus. 125 postes, près de 40% du potentiel de départ.

La perspective est sombre pour la rentrée 2011 si les mesures décrites plus haut (gel des postes chargés vacants, non reconduction des AFA 2nd degré et des contractuels d'enseignement) sont maintenues: le potentiel pédagogique brut de l'IUFM passerait de 70 620 HETD à 54 432 HETD).

Emplois de BIATOS

[Postes BIATOS : notifications du 2 janvier 2007 et du 14 juin 2010](#)

Comparaison entre

- le stock des emplois « BIATOS » délégués à l'établissement IUFM (0595851P) fin 2007, avant l'intégration à l'université d'Artois à compter du 1er janvier 2008),
- et le stock des emplois « BIATOS » délégués à la composante « 713-9 » IUFM (0595851P) en juin 2010 (dernière notification à ce jour, 215 et non 217).

Commentaires

1. En 3 ans, 49 emplois ont été supprimés de la dotation IUFM et transférés dans le stock « U. Artois » (17,8% du potentiel de départ), parallèlement à un transfert des missions vers les services centraux de l'université à Arras ou le SCD.

2. 50 de ces 215 emplois (plus de 23%) sont occupés par des contractuels, ce qui représente une masse salariale de 1 442 288 €.

3. S'ajoutent 12 contractuels (9 ETP) sur supports « enseignants » de l'IUFM (dont 3 au service du SCD, 4 sur une mission « archive » qui prolonge la mission « fonds ancien des Ecoles Normales ») correspondant à une masse salariale de 288 682 €.

4. De même que pour les enseignants, le tableau des 215 emplois BIATOS délégués à l'« U. Artois (IUFM) » au 14 juin 2010 ne doit pas être pris à la lettre.

D'une part, 8 postes occupés ont été transférés hors de l'IUFM, dans d'autres services de l'UA :

- au 1/01/2010 :
 - 1 IGE informatique
- au 1/09/2010 :
 - 3 personnels administratifs de catégorie C au service de la scolarité de la faculté de droit, à Douai
 - 1 personnel administratif de catégorie C au service facturier de l'UA, à Arras
 - 1 personnel administratif de catégorie C à la FSA, à Béthune
 - 1 personnel ITRF de catégorie C à la Faculté des sciences Jean Perrin à Lens
- au 4 octobre 2010 :
 - 1 CASU à la direction générale des services de l'UA, à Arras.

D'autre part, 2 personnes ont été mises à disposition au profit d'autres structures que l'UA, sans l'avis de l'IUFM :

- au 1er avril 2011 : « mutation anticipée » d'1 personnel administratif de catégorie B par convention avec Lille 2, le salaire chargé étant reversé à l'UA (40 154 €),
- précédemment : 1 personnel administratif de catégorie A au profit de la Préfecture du Nord, mais sans compensation financière, apparemment (53 176 €).

Là aussi, le bilan est lourd pour l'IUFM. En 3 ans d'intégration, 59 postes BIATOS ont été retirés à l'IUFM, plus de 27 % du potentiel de départ.

Version 2 revue
Villeneuve d'Ascq le 11 avril 2011
La direction de l'IUFM Nord-Pas de Calais

Direction

365 bis rue Jules Guesde
BP 50458
59658 Villeneuve d'Ascq Cedex
Tel : 03 20 79 86 00
Fax : 03 20 79 86 01
Site web : www.lille.iufm.fr

Institut Universitaire de Formation des Maîtres
École interne de l'Université d'Artois

